Guide to Federal Sources of Financial Aid for Canadian Post-Secondary Students

1981

Secretary of State
Secrétariat d'État

© Minister of Supply and Services Canada 1981
Cat. No. S2-98/1981
ISBN 0-662-51349-5

Contents

Foreword 3

Canada Mortgage and Housing Corporation 4
University Scholarships 4

Canadian International Development Agency 5
CIDA Scholarship Program for Canadians 5

Employment and Immigration Canada 6
Canada Manpower Training Program (CMTP) 6

Fitness and Amateur Sport 6
Athlete Assistance Program 6

Health and Welfare Canada 7
M.Sc. and Ph.D. Fellowships 7
Postdoctoral Fellowships 7
Short-term Studentships 8

Indian and Northern Affairs 9
Post-secondary Education Assistance Program for Canadian Indians and Inuit 9

Industry, Trade and Commerce 10
Design Canada Scholarships 10

Medical Research Council of Canada 11
Research Trainees Paid from Medical Research Council Grants 11
Centennial Fellowships 11
Fellowships 12
Studentships 12

National Defence 13
Regular Officer Training Plan (ROTP) 13
Dental Officer Training Plan (DOTP) 14
Medical Officer Training Plan (MOTP) 14
University Training Plan — Men (UTPM) 14
University Training Plan — Officers (UTPO) 15
Military Dental Training Plan (MDTP) 15
Military Medical Training Plan (MMTP) 15
Military Legal Training Plan (MLTP) 15
Post-Graduate Training Program (PGTP) 16

Natural Sciences and Engineering Research Council 17
Postgraduate Scholarships 17
1967 Science Scholarships 17
Postgraduate Scholarships in Science Librarianship and Documentation 18
Natural Sciences and Engineering Research Council Postdoctoral Fellowships 18
NATO Postdoctoral Fellowships 19
University Research Fellowships 19
Industrial Research Fellowships 20
Undergraduate Summer Research Awards 20

Secretary of State 21
Canada Student Loans Program 21
Official Language Monitor Program 23
Summer Language Bursary Program 24
Official Language Study Fellowship 24
Travel Bursaries for Minority Language Students 25
Bursaries for Official Language Teachers 25
Translation Scholarship Program 25
Queen Elizabeth Silver Jubilee Endowment Fund Awards Program 26

Social Sciences and Humanities Research Council
M.A. Scholarships and the Queen's Fellowships 27
Doctoral Fellowships 27

Veterans Affairs 28
Education Assistance Program for Children of the War Dead 28

Foreword

This brochure has been prepared by the Education Support Programs Branch, Department of the Secretary of State, to assist Canadians seeking financial aid for post-secondary studies.

In Canada, financial aid for education, training and research is available from the Government of Canada, the provincial governments, and private sources. This brochure indicates the major federal government programs available to qualifying Canadian citizens and permanent residents, for post-secondary studies. Some awards are for specific fields of interest and are tenable only in Canada, while others are broader in application and are tenable in Canada or abroad. It is left to the individual applicant to investigate all sources and to verify eligibility criteria and application deadline dates.

Information given under each program listed in this brochure includes the level of study, general information about eligibility, entitlement and portability and an address to contact for further information. Most amounts mentioned in the brochure are applicable to the 1980-81 program year.

Information received from other departments and agencies for inclusion in this brochure is acknowledged with thanks. Correspondence concerning the brochure should be addressed to:

Student Assistance Directorate
Education Support Programs Branch
Department of the Secretary of State
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Canada Mortgage and Housing Corporation

4 **University Scholarships**
(Graduate)

Scholarships are awarded by Canada Mortgage and Housing Corporation for full-time study in various fields related to housing in its urban and regional context. It is of particular interest to individuals in the fields of architecture, business and public administration, economics, environmental studies, engineering, law, planning and social and behavioural sciences.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or a permanent resident.

As the program is funded by the Canadian government, CMHC scholars may not hold awards from any other Government of Canada source, but may, with the permission of CMHC, accept additional fellowship assistance from sources other than the Government of Canada.

Awards are made through a national competition to students enrolled in master's and doctoral degree programs.

Entitlement

Personal allowance of $7,500, plus cost of travel from residence to place of study, university tuition fees and $1,260 for each dependant.

Portability

The student may apply for renewal of the scholarship as many as three times. Scholarships are awarded for one year, and are for studies at Canadian and foreign universities.

For Further Information Contact

Scholarships Administrator
Canada Mortgage and Housing Corporation
Ottawa, Ontario
K1A 0P7

Canadian International Development Agency

CIDA Scholarship Program for Canadians (Postgraduate)

The objective of this program is to assist individuals wishing to pursue a career in the field of international development or cooperation.

Eligibility

Must be a Canadian citizen who has completed a post-secondary program of studies (degree or diploma) and intends to pursue an active career in international development work (Ph.D. students are not eligible).

Each applicant must develop a program of academic studies combined with fieldwork in one or more developing countries or a research project undertaken principally in one or more developing countries.

Entitlement

Up to $11,500 per annum to cover living expenses, project related travel, research costs, books and tuition fees. The progress of the applicant is evaluated, and generally the award is renewed for a second year.

Portability

Canadian universities. Highly specialized courses not offered in Canada may be taken abroad.

For Further Information Contact

CIDA Scholarship Committee
Human Resources Directorate
Canadian International Development Agency
200, Promenade du Portage
Hull, Québec
K1A 0A6

Employment and Immigration Canada

6 **Canada Manpower Training Program (CMTP)**
(College and Vocational)

Under this program, the Canada Employment and Immigration Commission, in close co-operation with provincial authorities, offers employment-oriented courses to adults who need this kind of assistance to enhance their employability and/or earning capacity. An additional purpose of the program is to help satisfy the needs of industry for suitably skilled workers.

Eligibility

Trainees must be adults (at least one year beyond school leaving age). Selection is made on the basis of current qualifications, aptitudes, interests, and occupational goals. Courses cannot exceed 52 weeks in duration and must not be designed for university credit.

Entitlement

Most trainees attending full-time CMTP courses qualify for either UI benefits or training allowances for the duration of training.

Portability

Most CMTP courses are given at public colleges and schools in Canada. In some areas, courses are also purchased from private institutions.

For Further Information Contact

A Canada Employment Centre (CEC).

Fitness and Amateur Sport

Athlete Assistance Program
(Undergraduate and Postgraduate)

The purpose of this program is to facilitate the achievement of athletic excellence by providing basic financial assistance to carded athletes so that they may pursue their athletic and academic or work careers.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Only students recommended by the national sports governing bodies that meet the selection criteria established by Sport Canada will be considered.

Entitlement

For full-time university or college students living away from home, tuition fees, a living and training allowance (to cover basic accommodation and food) will be provided.

On a request basis, special needs may be paid for on behalf of the student.

Portability

Post-secondary institutions in Canada.

For Further Information Contact

The national sports governing body for the sport in question

or Athlete Assistance Program Manager
Fitness and Amateur Sport
Labour Canada
Journal Tower South
365 Laurier Avenue, West
Ottawa, Ontario K1A 0X6

Health and Welfare Canada

M.Sc. and Ph.D. Fellowships (Postgraduate)

These fellowships are offered on a competitive basis by the National Health Research and Development Program, sponsored and administered by Health and Welfare Canada. The purpose is to provide support for highly qualified graduate students who are undertaking full-time training leading to an M.Sc. (or equivalent) or Ph.D. (or equivalent) degree in research fields closely related to health care or public health, such as health economics, medical sociology, epidemiology, biostatistics and biomedical engineering, but excluding basic biomedical and clinical sciences.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Candidates must have high academic standing, show potential ability in research and make a commitment to engage in research in Canada upon completion of training.

Applicants must hold an Honors Bachelor's degree (or equivalent), but may apply if they are about to receive their degree; or they must hold a professional degree (e.g., M.D., D.D.S., B.Sc.N., B. Pharm., B.P.T., etc.); or they must already be enrolled full-time in a Master's or Ph.D. program.

Entitlement

Basic stipends from $6,792 to $16,289 per annum, depending on qualifications and the level of study;

An annual $1,600 composite research and travel allowance;

Reimbursement for tuition fees in excess of $1,000.

These fellowships are tenable for 12-month periods and may be renewed up to a maximum of four years, depending on the level of study.

Portability

Canadian universities or affiliated institutions, or in cases where adequate training and supervision are not available in Canada, studies may be pursued abroad.

For Further Information Contact

The Director
Grants and Contributions Division
Extramural Research Programs Directorate
Health Services and Promotion Branch
Health and Welfare Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1B4

Postdoctoral Fellowships (Post-Doctorate)

These fellowships are offered on a competitive basis for a non-renewable period of two years, to provide support for highly qualified candidates who have recently completed their formal research training and wish to acquire further experience in an established health research setting.

8 *Eligibility*

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Applicants must hold a Ph.D. (or equivalent research doctorate degree); or must hold an M.D./D.D.S./D.V.M. plus a research degree in an appropriate health field (min. M.Sc. or equivalent); and must be prepared to acquire supervised experience in health research (excluding the basic biomedical and clinical sciences) in a setting other than that where their Ph.D. or previous research qualifications were earned.

Entitlement

Basic stipends from $15,229 to $18,432 per annum, depending on qualifications.

A $1,850 annual composite research and travel allowance.

Portability

Canadian universities and affiliated institutions.

For Further Information Contact

The Director
Grants and Contributions Division
Extramural Research Programs Directorate
Health Services and Promotion Branch
Health and Welfare Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1B4

Short-Term Studentships
(Undergraduate and Postgraduate)

These studentships are offered to support outstanding undergraduate and graduate students and, in special circumstances, post-graduate and post-doctoral students, to gain research training or research experience in the health field (excluding basic biomedical and clinical sciences), for a period not to exceed six months. Applications may be submitted at any time but approval is contingent on the availability of funds.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Applicants must have completed at least two years of study towards an Honors Bachelor's degree (or equivalent) in a field closely related to some aspect of health care or have completed the first year of study in a school of medicine or dentistry, ranking in the top 20 per cent of their class.

Entitlement

Stipends range from $585 to $1,045 per month, depending on the level of study and degrees held.

Portability

Canadian universities and affiliated research institutions.

For Further Information Contact
The Director
Grants and Contributions Division
Extramural Research Programs Directorate
Health Services and Promotion Branch
Health and Welfare Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1B4

Post-Secondary Education Assistance Program for Canadian Indians and Inuit (Undergraduate) 9

This program is sponsored by the Department of Indian and Northern Affairs and administered by that department and in some cases by specific Indian bands. The program makes post-secondary education more accessible and improves employability of registered Canadian Indians and Inuit. An additional purpose is to provide qualified Indian and Inuit human resources to help meet the managerial and professional needs of Indian and Inuit communities.

Eligibility

Must be a registered Canadian Indian or Inuit resident of Canada.

Must be accepted for registration by a recognized Canadian university, college or CEGEP.

Entitlement

The cost of books, tuition fees, and general living expenses will be provided for the period the student is attending a post-secondary institution.

Portability

Canadian universities, colleges and CEGEPs, and abroad for courses not offered in Canada.

For Further Information Contact
An Education Officer of the
Department of Indian and Northern Affairs
or A Band Education Counsellor

Industry, Trade and Commerce

10 **Design Canada Scholarships**
(Postgraduate)

To attain the objectives of the National Design Council and Design Canada to achieve a greater Canadian product design capability, the council and the Department of Industry, Trade and Commerce offer scholarships for advanced study. The program has the objective of improving Canadian capability in product design and related areas of engineering, business and education (teaching) and to improve the competitive position of Canadian products in domestic and world markets.

Eligibility

Must be a Canadian citizen, or a permanent resident who has resided in Canada for over one year and who intends to continue working in Canada upon completion of his/her studies.

Must be a recent graduate from a relevant and recognized post-secondary design program, or have significant professional design experience and be currently or recently practicing design or be a member of a recognized professional design organization.

Scholarships must be used for graduate studies in industrial design, product design, furniture design, textile design, graphic design, business, engineering, or education (teaching). Applicants with degrees in engineering, business, architecture or interior design may only study industrial design.

Entitlement

Students supply an estimate of their anticipated expenses: tuition, materials, living and travel expenses. Scholarships are awarded according to expenses to a maximum of $13,000 per student per year.

Scholarships are twice renewable.

Portability

Accredited post-secondary institutions inside and outside Canada.

For Further Information Contact

Registrar
"Design Canada" Scholarships Program
Design Canada
Department of Industry, Trade and Commerce
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Medical Research Council of Canada

Research Trainees Paid from Medical Research Council Grants

(Postgraduate)

Grants-in-aid of research are made by the Medical Research Council to individuals holding academic appointments in Canadian schools of medicine, dentistry, nursing, optometry or pharmacy. These grants are designed to assist in defraying the direct costs of research — materials and supplies, assistants, equipment, etc. Assistants are either technicians, non-professionals or students engaged in research training.

Eligibility

Graduate students may receive stipends during the first four years of research training. They must be registered as full-time students for an M.Sc. or Ph.D. degree and be Canadian citizens or permanent residents.

Those with Ph.D. degrees may receive stipends only during the first three years following receipt of the Ph.D. degree.

Those with professional degrees (M.D., D.D.S., D.V.M.) may receive stipends only during the first four years following receipt of the professional degree.

Entitlements (effective July 1981)

Graduate students — $7,300 per annum.

Those with Ph.D. — $14,100 in the first year following receipt of Ph.D., $15,100 in the second and $16,100 in the third.

Those with professional degrees — $15,700 in the year following receipt of degree, rising by $1,200 each year to a maximum of $24,000.

Portability

Canadian schools of medicine, dentistry, nursing, optometry or pharmacy.

For Further Information Contact

Medical Research Council of Canada
Jeanne Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

Centennial Fellowships

(Postgraduate)

Centennial fellowships for full-time training in research in the health sciences are offered by the Medical Research Council to a limited number of young men and women of special academic distinction who wish to broaden their fields of interest and thus equip themselves for independent work in clinical investigation or interdisciplinary research.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident and must be engaged full-time in research.

Must hold:

- an M.D., D.D.S., or D.V.M. degree and have four years of postgraduate experience, have completed one year of clinical or research work, and be working

toward a Ph.D. or
• a Ph.D. degree and have at least two years of post-doctoral research experience.

Entitlement (effective July 1981)

Holders of M.D., D.D.S., or D.V.M. degrees (with or without a Ph.D.) receive a stipend of $28,500 per annum.

Holders of a Ph.D. degree (without an M.D., D.D.S., or D.V.M. degree) receive a stipend of $23,500 per annum.

In addition to the stipend, awardees may receive one-way economy air fares from home to the school, and travel to one scientific meeting per year.

Centennial Fellowships may be awarded for up to three years.

Portability

Schools of medicine, dentistry, nursing, pharmacy and veterinary medicine in Canada and abroad.

For Further Information Contact

Medical Research Council of Canada
Jeanne Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

Fellowships
(Postgraduate)

A limited number of fellowships are offered to highly qualified candidates by the Medical Research Council for full-time training in research in the health sciences.

Eligibility

Must hold an M.D., D.D.S., D.V.M., or Ph.D. degree.

Must be engaged in full-time research training in the health sciences.

Entitlement (effective July 1981)

Holders of M.D., D.D.S., or D.V.M. degrees receive a stipend of $17,000 to $27,500 per year depending on their post-graduate academic experience.

Holders of a Ph.D. degree without an M.D., D.D.S., or D.V.M. degree receive $17,000 to $19,400 depending on their experience.

Fellowships are renewable for three to five years depending on level of study.

Portability

Health Science institutions in Canada or abroad if training of the desired nature and calibre is not available in Canada.

For Further Information Contact

Medical Research Council of Canada
Jeanne Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

Studentships
(Postgraduate)

A limited number of studentships are offered by the Medical Research Council to highly qualified graduate students who are undertaking full-time training in research in

the health sciences leading to an M.Sc. or Ph.D. degree (or their equivalent).

Eligibility

Must have received an honors B.Sc. degree, and be engaged in an M.Sc. or Ph.D. program.

Entitlement (effective July 1981)

$8,900 per annum, a one-way economy air fare from place of residence to school, and return air fare to one scientific meeting per year. Studentships are renewable for up to four years.

Portability

Canadian universities or abroad if the desired program is not available in Canada.

For Further Information Contact

Medical Research Council of Canada
Jeanne Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

1. The following subsidized university plans are available to civilian candidates who wish to enrol in the Canadian Forces: 13

- **Regular Officer Training Plan (ROTP) (Undergraduate)**

This program is sponsored and administered by the Department of National Defence for the purpose of developing selected civilian candidates for service as career officers in the regular force.

Eligibility

Must be a Canadian citizen between 16 and 21, single, meet established medical standards, pass an entrance test and meet the admission requirements of a Canadian Military College (CMC) or a civil university.

Entitlement

Up to five years at approximately $480 per month. Tuition and other compulsory fees as well as books and instruments are paid by the Canadian Forces. In return, a graduate of the plan must serve for four years, except pilots and navigators who must serve five years, following graduation.

Portability

Canadian Military Colleges and Canadian Universities.

For Further Information Contact

Nearest Canadian Armed Forces recruiting centre.

- **Dental Officer Training Plan (DOTP)**

(Undergraduate)

This plan is administered by the department to educate and train civilian candidates for service as dental officers in the Canadian Forces.

Eligibility

Must be a Canadian citizen, at least 17 years of age and be accepted in any of the last four years of a course in dentistry at a Canadian university. Must meet established medical standards.

Entitlement

Up to four years at approximately $750 per month. Tuition, etc., paid by the Canadian Forces. In return, a graduate will normally serve for four years.

Portability

Canadian civilian universities only.

For Further Information Contact

Nearest Canadian Armed Forces recruiting centre.

- **Medical Officer Training Plan (MOTP)**

(Undergraduate)

This program subsidizes medical training to provide doctors to serve in the Canadian Forces.

Eligibility

Must be a Canadian citizen, at least 17 years of age and be accepted in any of the last three years of medicine at a Canadian university or in the internship year, and must meet medical standards.

Entitlement

Up to three years at approximately $750 per month and one year (internship) at approximately $1,240 per month. Tuition, etc., paid by the Canadian Forces. In return, a graduate must serve for three years after obtaining a licence to practice.

Portability

Canadian civilian universities only.

For Further Information Contact

Nearest Canadian Armed Forces recruiting centre.

2. The following subsidized university education plans are available to serving members of the Canadian Forces.

- **University Training Plan — Men (UTPM)**

(Undergraduate)

This program's purpose is to provide selected serving members, other than commissioned officers, with post-secondary education to the baccalaureate level.

Eligibility

Must be serving in the rank of corporal or higher, be under the age of 30 (under 25 for Sea, Land and Air Operations classifications), meet established medical standards, etc., as for the Regular Officer Training Plan.

Entitlement

Up to five years at approximately $1,450 per month based on the pay of a corporal with two years in rank. Tuition, etc., paid by the Canadian Forces. In return, a graduate of the plan must continue to serve for five years following graduation.

Portability

Canadian military colleges or Canadian universities only.

For Further Information Contact

National Defence Headquarters, Ottawa. Attention: DPCAOR

- **University Training Plan — Officers (UTPO)**

(Undergraduate)

The objective of this program is to provide officers currently serving in the Canadian Armed Forces (Regular) with post-secondary education to the baccalaureate level.

Eligibility

Must be an officer below the rank of Lieutenant Colonel able to obtain a baccalaureate degree in two years or less, have served at least three years, have sufficient time remaining to serve obligatory service after graduation. Must not be serving a period of obligatory service and must meet medical standards and admission requirements at a Canadian military college or civilian university.

Entitlement

Up to two years at approximately $2,245 per month based on the pay of a captain with five years in rank. Tuition, etc., paid by Canadian Forces. In return, a graduate must serve following graduation two years for each year subsidized.

Portability

Canadian military colleges or Canadian universities.

For Further Information Contact

National Defence Headquarters, Ottawa. Attention: DPCAO

- **Military Dental Training Plan (MDTP)**
- **Military Medical Training Plan (MMTP)**
- **Military Legal Training Plan (MLTP)**

The purpose of these plans is to provide dental, medical and legal officers for the Canadian Armed Forces from the ranks of officers currently in the Canadian Forces (Regular).

Eligibility

Must be an officer not higher in rank than a captain who has served at least three years, be under 30 years of age and in a classification other than Dental, Medical or Legal. Must have sufficient time remaining to serve obligatory service. Must not be serving a period of obligatory service and must meet medical standards and admission requirements at a civilian university.

Entitlement

Maximum of five years at approximately $2,245 per month based on the pay of a captain with five years in rank. Tuition, etc., paid by the Canadian Forces. In return, a graduate must serve following graduation two years for each year of subsidization.

Portability

Canadian universities only.

For Further Information Contact

National Defence Headquarters, Ottawa.
Attention: DPCAO

- **Post-Graduate Training Programs (PGTP)**

This program is administered by the Department of National Defence to provide officers serving in the Canadian Armed Forces (Regular) with post-graduate education to meet service requirements.

Eligibility

Must be an officer who has served at least three years and must have sufficient time remaining to serve obligatory service. Must have a good academic background and meet the admission standards at a Canadian military college or civilian university.

Entitlement

Normally one to two years depending on degree sought at approximately $2,245 per month based on the salary of a captain with five years in rank. Tuition, etc., paid by the Canadian Forces except for those on scholarship. In return, a graduate must serve three to five years following graduation depending on course taken.

Portability

Canadian military college or foreign military institute or a Canadian or foreign civilian university.

For Further Information Contact

National Defence Headquarters, Ottawa.
Attention: DPCAO

Natural Sciences and Engineering Research Council

Postgraduate Scholarships

(Postgraduate)

These scholarships are sponsored and administered by the Natural Sciences and Engineering Research Council to assist students pursuing graduate studies and research leading to advanced degrees in astronomy, biology, chemistry, computing and information science, physics, mathematics, engineering, psychology, earth sciences, marine science, space research and multidisciplinary (e.g., forestry, kinesiology, food science, agriculture).

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Must be enrolled in post-graduate studies in Canada. Renewals of scholarships for each of the second, third and fourth years are approved on the basis of satisfactory progress.

Entitlement

$8,500 per 12-month period, plus a travel grant.

Portability

Canadian universities, and for programs where facilities are limited or lacking, institutions outside Canada.

For Further Information Contact

The Program Branch
Scholarship Division
Natural Sciences & Engineering Research Council
Ottawa, Ontario K1A 0R6

1967 Science Scholarships

(Postgraduate)

This program is to assist outstanding students currently enrolled in the final year of an honors course in science or engineering to work toward a doctorate in one of these two fields. A maximum of 50 awards are available.

Eligibility

Must be a Canadian citizen who meets the following academic qualifications:

- — is enrolled in the final year of an honors course in science or engineering;
- — has obtained first-class academic records throughout undergraduate studies;
- — is interested in working toward a doctorate in a field of science or engineering.

Entitlement

$11,200 per year, plus travel grant for a maximum of four years.

Portability

Canadian universities other than the institution from which the candidate has graduated.

For Further Information Contact

The Program Branch
Scholarship Division
Natural Sciences & Engineering Research Council
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

18 **Postgraduate Scholarships in Science Librarianship and Documentation**

(Postgraduate)

The purpose of this program is to assist students who have a degree in science or engineering to obtain a Master's degree in Science Librarianship and Documentation.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident who has a degree in science or engineering, and has been accepted by a recognized school of library science for a Master's degree program.

Entitlement

$8,500 per year, plus possible travel grant, for a maximum of two years.

Portability

Accredited Canadian schools of library science and documentation.

For Further Information Contact

The Program Branch
Scholarship Division
Natural Sciences & Engineering Research Council
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

Natural Sciences and Engineering Research Council Postdoctoral Fellowships

(Postdoctoral)

These fellowships are sponsored by the Natural Science and Engineering Research Council to provide Canadian citizens and permanent residents who recently completed a doctorate with an opportunity to add to their experience by engaging in special training in Canadian universities, provincial research councils and universities and research institutions abroad.

Eligibility

Must be Canadian citizen or permanent resident.

Must be in receipt of a Ph.D. in the pure or applied sciences or engineering.

Entitlement

$17,000 per year plus a travel grant, if required, for a maximum of two years.

If the student chooses to continue studies in the university from which the Ph.D. was obtained, he/she is only eligible for one year's assistance.

Portability

Canadian universities and provincial research institutions, and universities and research institutions abroad.

For Further Information Contact

The Programs Branch
Scholarship Division
Natural Sciences & Engineering Research Council
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

NATO Postdoctoral Fellowships
(Postdoctoral)

The North Atlantic Treaty Organization provides the Natural Science and Engineering Research Council with an annual grant for the purpose of financing a limited number of awards to stimulate the international exchange of graduate students in the pure and applied sciences between member countries of NATO and to increase the scientific strength of the NATO alliance.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Must be in receipt of a Ph.D. in the pure or applied sciences or engineering.

Entitlement

$17,000 per year plus a travel grant, if required, for a maximum of two years.

Portability

Universities and research institutions abroad in member countries of NATO other than Canada.

For Further Information Contact

The Programs Branch
Scholarship Division
Natural Sciences and Engineering Research Council
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

University Research Fellowships
(Postdoctoral)

This program of university research fellowships is intended to expand career opportunities for a select number of very promising researchers in the natural sciences and engineering fields.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident at the time of nomination.

Must hold a doctoral degree in those disciplines of the natural sciences or engineering normally supported by NSERC.

Entitlement

NSERC will contribute up to $23,500 towards the cost of salary and fringe benefits. Salary should be comparable to the salary offered to a new assistant professor in the same discipline.

Portability

Canadian universities which are eligible to receive NSERC funding in support of research.

For Further Information Contact

The Programs Branch
Scholarship Division
Natural Sciences & Engineering Research Council
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

Industrial Research Fellowships
(Postdoctoral)

This is a new industrially oriented manpower program which has been introduced by the Natural Sciences and Engineering Research Council to provide doctoral graduates in the natural sciences or engineering with an opportunity to gain industrial research and development experience for periods of up to five years.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident at the time of nomination.

Must hold a doctoral degree in those disciplines of the natural sciences or engineering normally supported by NSERC.

Entitlement

NSERC will contribute up to $20,000 towards the cost of the fellow's salary and fringe benefits. Salary will be determined by negotiation between the company and the fellow and should be comparable to the salary offered to other employees having similar qualifications, experience and responsibilities.

Portability

All Canadian companies engaged in activities based to a significant extent on technology derived from the physical and life sciences and engineering are eligible as well as some groups of Canadian enterprises or producers.

For Further Information Contact

The Programs Branch
Scholarship Division
Natural Sciences & Engineering Research Council
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

Undergraduate Summer Research Awards
(Undergraduate)

The program of undergraduate summer research awards is intended to stimulate interest in research among undergraduate students by providing them with an opportunity to acquire research experience at a Canadian university or industrial organization.

Eligibility

Must be Canadian citizen or permanent resident registered at the time of application in an undergraduate program in the natural sciences or engineering.

Must have maintained a minimum of a second class (B) standing in previous years of study.

Entitlement

These awards were valued at $600 per month plus a travel allowance when applicable. Awards are tenable during the summer, normally for a period of four months.

Portability

At departments of natural sciences and engineering at all Canadian universities, and in approved Canadian industrial organizations.

For Further Information Contact

The Programs Branch
Scholarship Division
Natural Sciences & Engineering Research Council
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

Canada Student Loans Program 21
(Undergraduate and Post-Graduate)

The Canada Student Loans Program is sponsored by the federal government, through the Secretary of State Department, and administered by the provincial and territorial governments. The purpose of the program is to provide financial assistance to Canadian citizens and permanent residents as a supplement to other resources available to them and their parents, to attend post-secondary education. Provincial governments supplement the Canada Student Loans Program with their own loans and/or grants programs.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Must be a resident of a province or territory which participates in the program (Quebec, the only province which does not participate, received from the Secretary of State Department an alternative payment which is equivalent to a portion of the actual cost of the Canada Student Loans Program).

Must be enrolled as a full-time student at a post-secondary institution designated by the province of residence.

Must be in a course of study of at least 12 weeks.

Must satisfy the appropriate authority that resources available to the student are insufficient to meet educational and living costs during the period of study.

22 *Entitlement*

An amount of up to $56.25 times the number of weeks in the period of study depending on the financial and educational "needs" of the individual student.

Assistance is available to an overall maximum of $9,800 or for 120 months of post-secondary study after the period in which the first loan was issued — whichever comes first.

For Further Information Contact

The provincial authority for the province in which the student resides.

Newfoundland
Department of Education
Student Aid Division
Confederation Building
P.O. Box 2017
St. John's, Newfoundland
A1C 5R9

Prince Edward Island
Department of Education
Student Aid Division
P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7N8

Nova Scotia
Department of Education
Student Aid Office
P.O. Box 578
Halifax, Nova Scotia
B3J 2S9

New Brunswick
Department of Youth, Recreation and Cultural Resources
Student Aid Division
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Ontario
Ministry of Colleges and Universities
Student Awards Branch
Mowat Block, Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 2B4

Manitoba
Department of Education
Student Aid Branch
Box 6 - 693 Taylor Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3M 3T9

Saskatchewan
Department of Continuing Education
Student Services Branch
1855 Victoria Avenue
Regina, Saskatchewan
S4P 3V5

Alberta
Department of Advanced Education and Manpower
Students Finance Board
1100 Park Square
10001 Bellamy Hill Road
Edmonton, Alberta
T5J 3B6

British Columbia
Ministry of Education, Science and Technology
Student Services Branch
835 Humboldt Street
Room 115
Victoria, British Columbia
V8V 2M4

Yukon Territory
Department of Education
The Students Financial Assistance Committee
Government of the Yukon
Box 2703
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 2C6

Northwest Territories
Department of Education
Finance, Research and Planning
Government of the Northwest Territories
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

N.B. The Province of Quebec has chosen to operate an assistance program similar to the Canada Student Loans Program for residents of Quebec. For further information contact:

Service of Loans and Bursaries
Department of Education
Government of the Province of Québec
Québec City, Québec
G1A 1J1

Language Awards Programs — Official Language Monitor Program

(Undergraduate)

This program is funded by the Department of the Secretary of State and administered by the provincial departments responsible for education in conjunction with the Council of Ministers of Education, to promote the learning and use of the official languages through the exchange of students who act as official language monitors.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Mother tongue must be either English or French, or student must have mastered one of these languages to the satisfaction of the provincial Ministry of Education.

Candidate must be enrolled in a full-time Canadian post-secondary program, usually in a province other than the province of residence.

The monitor, under the supervision of a teacher, spends six to eight hours per week helping students studying their second official language or, in the case of minority language students, their first official language.

Entitlement

The monitor receives $3,000 for nine months of participation in the program.

A monitor is also reimbursed for the price of one return trip between his province of residence and the host province.

Normally participation in the program is limited to two years.

Portability

All Canadian post-secondary institutions.

For Further Information Contact

Provincial Departments of Education

Summer Language Bursary Program (Undergraduate)

This program is funded by the Department of the Secretary of State and administered by the provincial departments responsible for education in conjunction with the Council of Ministers of Education. The program provides to Canadian post-secondary students an opportunity to learn their second official language and become acquainted with its culture through six week summer immersion programs.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident at the time of application.

Must have general post-secondary standing at the time of application or can provide verification that he will have obtained such a status by the time he becomes involved in the program.

Entitlement

Bursaries of $1,000 are paid, directly to the host institution on behalf of the students to cover costs of tuition, instructional materials, room and board (students are required to live in residence on campus or in private homes chosen by the institution because of favorable second-language milieus).

Students may receive only one bursary per year which covers all expenses except transportation and miscellaneous costs, during the six week course.

Portability

The student's choice of institution is respected as far as possible.

For Further Information Contact

Provincial departments of education.

Official Language Study Fellowship (Undergraduate)

The purpose of this program is to encourage post-secondary students to study in their second official language or in the case of minority official language students, in their first official language.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident at the time of application.

Entitlement

Up to $2,000 per year, at the discretion of the province. Lifetime maximum is $2,000.

Portability

All Canadian post-secondary institutions.

For Further Information Contact

Provincial departments of education.

(Undergraduate)

Travel bursaries are made available to post-secondary students who are unable to pursue their studies in their first official language in their province of residence. This form of assistance is of benefit to students wishing to enrol in an institution offering courses in their first official language elsewhere in Canada.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident at the time of application.

Entitlement

To a maximum of the actual cost of two round trips annually from the student's place of residence to the post-secondary institutions.

For Further Information Contact

Provincial departments of education.

Bursaries for Official Language Teachers (Postgraduate)

This program is administered by the provincial departments responsible for education to assist Canadian second-language or minority language teachers to upgrade their linguistic and pedagogical skills.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Available for second and minority official language teachers. Education students training to teach minority or second official languages may be considered eligible at provincial discretion.

Entitlement

The costs of tuition and/or travel to a maximum of $850 for a six-week program. Maximum allowable benefits for a given year is $1,200.

For Further Information Contact

Provincial departments of education.

Translation Scholarship Program (Undergraduate and Postgraduate)

This program is sponsored and administered by the Translation Bureau of the Department of the Secretary of State to train individuals in French to English and English to French translation to satisfy the requirements of the federal public service.

Eligibility

Generalists — students who are in their last or second last year of a Bachelor's or Master's degree in translation at a recognized institution.

or

Specialists — students who have just graduated or are about to graduate in fields of speciality (i.e., economics, law, scientific and technical fields) and will enroll in a course leading to a translation degree from a specified institution.

After graduation, students will be committed to work for the Translation Bureau

of the Department of the Secretary of State in Ottawa, for a period equal to at least the number of years of subsidized study.

30 scholarships per year are awarded on a competitive basis.

Entitlement

$3,000 lump sum payment plus tuition fees.

During the summer holidays, students are required to take a two-to-three-month training course in Ottawa, and receive a $700 per month living allowance.

Portability

Must be enrolled in a translation course at one of nine specified Canadian universities.

For Further Information Contact

Scholarship Program-Translation
Training Division
Planning Branch
Translation Bureau
Secretary of State Department
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Queen Elizabeth Silver Jubilee Endowment Fund Awards Program (Undergraduate)

This program is sponsored by the Language Programs, Department of the Secretary of State, and administered by the Association of Universities and Colleges of Canada (AUCC). Its purpose is to encourage young Canadians to pursue studies in or of their second official language.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident and be pursuing full-time undergraduate studies at a Canadian university. Applicants must also have successfully completed the first two years of university. Students must as well undertake during the scholarship year to study in their second official language at a Canadian university. Only one candidate can be nominated per university.

Entitlement

$4,000 for one year plus transportation expenses for one return trip between place of residence and university attended.

This award is not renewable.

Portability

The award is tenable at any Canadian university which is a member of or affiliated to a member of the Association of Universities and Colleges of Canada with instruction in the student's second language.

For Further Information Contact

Program Officer
Queen Elizabeth Silver Jubilee Endowment Fund
Language Programs Branch
Department of the Secretary of State
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Social Sciences and Humanities Research Council

M.A. Scholarships and the Queen's Fellowships

(Postgraduate)

These awards are sponsored by the Social Sciences and Humanities Research Council to assist students aspiring to a research career. The M.A. scholarships are available to students of exceptional promise to study at Canadian universities and the Queen's Fellowships to selected students who wish to pursue a Master's program in Canadian studies.

Eligibility

Must be a Canadian citizen.

Must have attained or be about to attain an honors B.A. with first-class standing, and intend to pursue full-time studies for a Master's degree.

Entitlement

$7,860 plus a travel allowance. Queen's Fellowships also include tuition fees.

Awards are for one 12-month period only.

Portability

Canadian universities.

For Further Information Contact

Fellowship Division
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
255 Albert Street
Box 1610
Ottawa, Ontario
K1P 6G4

Doctoral Fellowships

(Postgraduate)

These fellowships are intended to promote and assist excellence in Canadian research and are available to students registered in a Ph.D. or equivalent program.

Eligibility

Must be a Canadian citizen or permanent resident.

Must have completed one year of graduate studies, and be registered in a Ph.D. program.

Entitlement

$7,860 per year, plus travel allowances.

Portability

Recognized universities in Canada and under certain conditions at recognized universities abroad.

For Further Information Contact

Fellowships Division
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
255 Albert Street
Box 1610
Ottawa, Ontario
K1P 6G4

Veterans Affairs

28 **Education Assistance Program for Children of the War Dead**
(Undergraduate and Postgraduate)

This program is sponsored and administered by the Department of Veterans Affairs with an objective of providing financial assistance to certain orphan children of deceased veterans, such as they might have had if their parent had lived, to help them obtain their education program and achieve their occupational goal.

Eligibility

Must be a child who is in receipt of orphans pension from the Canadian Pension Commission or would be eligible for such pension had he/she not married.

Assistance under this program begins prior to the student's 25th birthday and may continue to the end of the academic year in which the student attains the age of 30.

Must be enrolled full-time in an educational institution located in Canada. Correspondence courses are not sponsored.

Entitlement

Tuition and other compulsory fees to a maximum of $800 plus a living allowance.

Portability

Canadian post-secondary institutions.

For Further Information Contact

A district office of the Department of Veterans Affairs.

Guide des bourses et subventions offertes par le Gouvernement du Canada aux étudiants canadiens de niveau postsecondaire

1981

Secrétariat d'État
Secretary of State

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1981
N° de cat. S2-98/1981
ISBN 0-662-51349-5

Table des matières

Avant-propos 3

Société canadienne d'hypothèques et de logement 4
Bourses de perfectionnement 4

Agence canadienne de développement 5
Programme de bourses de l'A.C.D.I. à l'intention des Canadiens 5

Emploi et Immigration Canada 6
Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada (P.F.M.E.C.) 6

Santé et Sport amateur 7
Programme d'aide aux athlètes 7

Santé et Bien-être Canada 8
Bourses de maîtrise et de doctorat 8
Bourses postdoctorales 9
Bourses de stagiaire en recherche à court terme 9

Affaires Indiennes et du Nord 10
Programme d'aide à l'enseignement postsecondaire pour les Indiens et les Inuit canadiens 10

Industrie et Commerce 11
Programme de bourses de "Design Canada" 11

Conseil de recherches médicales du Canada 12
Stagiaires en recherche bénéficiant des subventions du Conseil de recherches médicales 12
Bourses du Centenaire 13
Bourses 14
Bourses de stagiaire en recherche 14

Défense nationale 15
Programme d'instruction et de formation d'officiers des forces régulières (P.I.F.O.F.R.) 15
Programme de formation d'officiers dentistes (P.F.O.D.) 16
Programme de formation d'officiers médecins (P.F.O.M.) 16
Programme de formation universitaire (hommes) P.F.U.H. 17
Programme de formation universitaire (officiers) P.F.U.O. 17
Programme militaire d'études dentaires (P.M.E.D.) 18
Programme militaire d'études en médecine (P.M.E.M.) 18
Programme militaire d'études en droit (P.M.E.D.) 18

Programme d'études supérieures (P.E.S.) 19

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 20
Bourses postgrades 20
Bourses en sciences — 1967 20
Bourses postgrades en bibliothéconomie et en documentation scientifique 21
Bourses postdoctorales du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 21
Bourses postdoctorales de l'OTAN 22
Programme de chercheurs-boursiers universitaires 22
Programme de chercheurs-boursiers en milieu industriel 23
Bourses de recherche pendant l'été (premier cycle) 24

Secrétariat d'État 25
Programme canadien de prêts aux étudiants 25
Programme de moniteurs de langue seconde 27
Programme de bourses pour les cours d'été de langue seconde 28
Bourses pour l'étude d'une langue officielle 28
Allocations de voyage aux étudiants de la minorité de langue officielle 29
Bourses au titre de l'enseignement de la langue officielle 29
Programme de bourses en traduction 30
Fonds de dotation du Jubilé d'argent de la Reine Elizabeth pour l'apprentissage de la langue seconde 30

Conseil de recherches en sciences humaines 32
Bourses de maîtrise et bourses de la Reine 32
Bourses de doctorat 32

Affaires des anciens combattants 33
Programme d'aide à l'instruction supérieure des enfants des morts à la guerre 33

Avant-propos

Cette brochure a été préparée par la Direction générale des programmes d'aide à l'éducation du Secrétariat d'État, à l'intention des Canadiens qui désirent obtenir de l'aide financière pour poursuivre des études post-secondaires.

Au Canada, l'aide financière dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la recherche provient du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et de certains organismes privés. Voici donc un répertoire des principaux programmes fédéraux destinés aux étudiants de niveau postsecondaire, qu'ils soient citoyens canadiens ou résidents permanents. Certains de ces programmes couvrent des domaines d'intérêt spécifiques et ne sont valables qu'au Canada, tandis que d'autres, plus généraux, s'appliquent également aux études effectuées à l'étranger. Chaque candidat devrait donc se renseigner sur les diverses sources de financement, ainsi que sur les critères d'admissibilité et les dates limites pour le dépôt des demandes.

Pour chacun des programmes disponibles, vous trouverez dans cette brochure des renseignements d'ordre général sur le niveau des études, les critères d'admissibilité, la description de la bourse et son lieu de validité, ainsi qu'une adresse où vous adresser pour obtenir de plus amples renseignements. Les montants mentionnés s'appliquent à l'année 1980-1981.

Nous désirons remercier les autres ministères et organismes qui nous ont fourni des renseignements pour la rédaction de cette brochure. Toute correspondance à son sujet doit être adressée à la:

Direction de l'aide aux étudiants
Direction générale des programmes d'aide à l'éducation
Secrétariat d'état
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Société canadienne d'hypothèques et de logement

4 **Bourses de perfectionnement (Études supérieures)**

La Société canadienne d'hypothèques et de logement offre un programme de bourses aux étudiants à plein temps des divers domaines liés au logement dans un cadre urbain et régional. Ces bourses intéressent plus particulièrement les étudiants qui se spécialisent en architecture, en administration publique et commerciale, en économie, en sciences de l'environnement, en génie, en droit, en planification, en sciences sociales et en sciences du comportement.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent du Canada.

Ce programme étant financé par le gouvernement canadien, les boursiers de la S.C.H.L. ne sont pas autorisés à bénéficier d'une autre bourse du gouvernement canadien. Cependant, avec l'accord de la S.C.H.L., ils peuvent recevoir une aide financière complémentaire d'autres sources que le gouvernement du Canada.

Les bourses sont octroyées par voie de concours national aux étudiants inscrits en maîtrise et en doctorat.

Description

Indemnité personnelle de $7 500, frais de déplacement du lieu de résidence au lieu d'études, frais d'inscription, et $1 260 par personne à charge.

Lieu de validité

Le candidat peut demander jusqu'à trois fois le renouvellement de sa bourse. Ces bourses sont offertes pour une durée d'un an et s'adressent aux étudiants qui poursuivent leurs études dans une université canadienne ou étrangère.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

L'administrateur du Programme
des bourses
Société canadienne d'hypothèques et de
logement
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Agence canadienne de développement international

Programme de bourses de l'A.C.D.I. à l'intention des Canadiens
(Études supérieures)

Ce programme s'adresse aux personnes souhaitant faire carrière dans le domaine du développement ou de la coopération internationale.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien, détenir un diplôme de l'enseignement supérieur (les étudiants en doctorat ne sont pas admissibles) et souhaiter poursuivre une carrière active dans le domaine du développement international.

Chaque candidat doit proposer un programme d'études théoriques accompagné d'enquêtes sur le terrain dans un ou plusieurs pays en voie de développement, ou bien un projet de recherche à effectuer essentiellement dans un ou plusieurs pays en voie de développement.

Description

Le montant maximum des bourses offertes par l'A.C.D.I. s'élève à $11 500 et comprend l'indemnité de subsistance, l'allocation pour achat de livres, les frais d'inscription, de recherche et de voyage dans le cadre du projet. Les travaux du candidat sont évalués périodiquement et les bourses sont normalement renouvelées pour une deuxième année.

Lieu de validité

Ces bourses s'adressent aux étudiants d'universités canadiennes. Certains cours spécialisés qui ne sont pas offerts au Canada peuvent être suivis à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Comité des bourses de l'A.C.D.I.
Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0A6

Emploi et Immigration Canada

6 **Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada (P.F.M.C.)**

(Formation en établissement d'enseignement et formation professionnelle)

En vertu de ce programme, la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, en collaboration étroite avec les autorités provinciales, offre des cours de formation professionnelle aux adultes désireux d'améliorer leur position sur le marché du travail et/ou d'accroître leur capacité de revenus. Ce programme vise par ailleurs à aider les employeurs à obtenir de la main-d'oeuvre qualifiée.

Admissibilité

Les candidats doivent être adultes (être âgés d'au moins un an de plus que l'âge de fin d'études scolaires). Le choix est fait en fonction des qualifications du candidat, de ses aptitudes, de ses intérêts et de ses objectifs professionnels. Les cours ne peuvent pas durer plus de 52 semaines et ils ne donnent pas droit à une équivalence en crédits universitaires.

Description

La plupart des candidats inscrits à plein temps à un cours de formation du P.F.M.C. sont admissibles aux prestations de l'assurance-chômage ou à une allocation de formation professionnelle pendant la durée du cours.

Lieu de validité

La majorité des cours du P.F.M.C. se donnent dans des écoles et collèges publics canadiens. Dans certaines régions, on peut se procurer ces cours auprès d'établissements privés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

tout centre d'emploi du Canada (C.E.C.).

Santé et Sport amateur

Programme d'aide aux athlètes

(Premier cycle et études supérieures)

Ce programme vise à encourager l'excellence dans le domaine de l'athlétisme en fournissant l'aide financière nécessaire aux athlètes reconnus afin qu'ils puissent poursuivre leur carrière sportive, scolaire ou professionnelle.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent.

Seules seront prises en considération les candidatures des étudiants recommandés par les organismes sportifs nationaux et répondant aux critères de sélection établis par Sport Canada.

Description

Les étudiants à plein temps des universités et collèges qui poursuivent leurs études loin de leur lieu de résidence, recevront une allocation couvrant les frais d'inscription et les coûts de formation et de subsistance (logement et nourriture).

Certains étudiants ayant des besoins spéciaux pourront être défrayés s'ils en font la demande.

Lieu de validité

Les boursiers peuvent s'inscrire dans tout établissement postsecondaire au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser:

aux organismes sportifs nationaux compétents

ou

au Directeur du Programme d'aide aux athlètes
Santé et Sport amateur
Travail Canada
Immeuble Journal, Tour Sud
365, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0X6

Santé et Bien-être Canada

8 **Bourses de maîtrise et de doctorat (Études supérieures)**

Ces bourses sont offertes par voie de concours dans le cadre du Programme national de recherche et de développement en matière de santé, et sont parrainées et administrées par Santé et Bien-être Canada. En vertu de ce programme, le Ministère accorde une aide financière aux étudiants les plus qualifiés désireux de s'inscrire à plein temps à un diplôme d'études supérieures (maîtrise en sciences, doctorat de recherche, ou équivalent) dans un domaine lié aux soins de santé ou à la santé publique: économie de la santé, sociologie médicale, épidémiologie, biostatistique et génie biomédical, à l'exception des sciences biomédicales et cliniques fondamentales.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent.

Le candidat doit justifier d'un très bon niveau d'études et de son aptitude à la recherche. D'autre part, il doit s'engager à poursuivre sa recherche au Canada après sa période de formation.

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat avec honneur (ou équivalent). Pourra également faire une demande tout candidat sur le point de recevoir son diplôme qui est titulaire d'un diplôme professionnel (M.D., D.D.S., B.ScN, B.Pharm., B.P.T., etc.) ou qui est déjà inscrit à plein temps à un programme de maîtrise ou de doctorat.

Description

Le montant de base varie de $6 792 à $16 289 par an en fonction des qualifications et du niveau d'études du candidat.

Allocation annuelle de $1 600 au titre de la recherche et des frais de déplacement.

Remboursement de la portion des frais d'inscription dépassant $1 000.

Ces bourses sont accordées pour une période de 12 mois et peuvent être renouvelées jusqu'à une durée maximum de quatre ans, en fonction du niveau des études.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants d'universités canadiennes ou d'établissements d'enseignement affiliés ainsi qu'à ceux qui poursuivent leurs études à l'étranger, dans le cas où la formation et l'encadrement voulus ne sont pas fournis au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Directeur
Division des contributions et bourses
Direction des programmes de recherche extra-muros
Direction générale des services et de la promotion de la santé
Santé et Bien-être Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4

Bourses postdoctorales (Postdoctorat)

Ces bourses sont offertes sur concours pour une période non renouvelable de deux ans à des candidats hautement qualifiés qui ont récemment achevé leur formation de chercheur et qui souhaitent acquérir une plus grande expérience dans le milieu de la recherche en matière de santé.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat (ou d'un diplôme de recherche de niveau équivalent) ou d'un M.D./D.D.S./D.V.M. et d'un diplôme de recherche dans un domaine approprié lié à la santé. Ils doivent être prêts à être encadrés pour leurs travaux de recherche en matière de santé (à l'exclusion des sciences biomédicales et cliniques fondamentales) et à travailler dans un milieu autre que celui où ils ont obtenu leur doctorat ou diplôme de recherche précédent.

Description

Le montant de base varie de $15 229 à $18 432 par an en fonction des qualifications, auquel s'ajoute une indemnité annuelle de $1 850 au titre des frais de voyage et de recherche.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des universités canadiennes et des établissements d'enseignement affiliés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Directeur
Division des contributions et bourses
Direction des programmes de recherche extra-muros
Direction générale des services et de la promotion de la santé
Santé et Bien-être Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4

Bourses de stagiaire en recherche à court terme (Premier cycle et études supérieures)

Ces bourses de stagiaires en recherche sont offertes aux étudiants du premier cycle et aux étudiants diplômés et, dans des cas spéciaux, aux étudiants des cycles supérieurs et postdoctoraux pour leur permettre d'obtenir une formation ou une expérience en recherche dans le domaine de la santé (à l'exclusion des sciences biomédicales et cliniques fondamentales). Ces bourses sont offertes pour une période ne dépassant pas six mois. Les candidatures peuvent être posées à tout moment mais l'octroi des bourses dépend des fonds disponibles.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

10 Les candidats doivent avoir achevé deux ans d'études au moins en vue de l'obtention d'un baccalauréat avec honneur (ou l'équivalent) dans un domaine étroitement lié à certains aspects des soins de santé, ou avoir achevé leur première année d'études dans une école de médecine ou dans une école dentaire et s'être placés dans le premier cinquième de leur classe.

Description

Les bourses varient de $585 à $1 045 par mois selon le niveau d'études et les diplômes.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des universités canadiennes et des établissements de recherche affiliés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Directeur
Division des contributions et bourses
Direction des programmes de recherche extra-muros
Direction générale des services et de la promotion de la santé
Santé et Bien-être Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B4

Programme d'aide à l'enseignement postsecondaire pour les Indiens et les Inuit canadiens
(Premier cycle)

Ce programme est parrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Il est géré par ce ministère et, dans certains cas, par des bandes indiennes. Grâce à ce programme, les Indiens et Inuit canadiens inscrits ont plus facilement accès à l'enseignement postsecondaire et peuvent améliorer leur position sur le marché du travail. Le programme vise en outre à fournir à des Indiens et Inuit qualifiés les ressources nécessaires pour qu'ils puissent aider les communautés indiennes et inuit en matière de gestion et sur le plan des professions.

Admissibilité

Les candidats doivent être des Indiens ou des Inuit canadiens inscrits résidant au Canada.

Leurs demandes d'admission dans une université, un collège ou un CEGEP canadien reconnu doivent avoir été acceptées.

Description

Pendant que l'étudiant suit un cours dans un établissement postsecondaire, il reçoit une indemnité de subsistance et le coût de ses manuels et ses frais d'inscription lui sont remboursés.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des universités, collèges et CEGEP canadiens et aux étudiants effectuant leurs études à l'étranger, au cas où les cours ne sont pas offerts au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

un agent d'éducation
Ministère des Affaires indiennes
et du Nord

ou

un conseiller de bande en éducation.

Programme de bourses de "Design Canada"
(Études supérieures)

Le Conseil national de l'esthétique industrielle et Design Canada (ministère de l'Industrie et du Commerce) offrent des bourses d'études supérieures afin de promouvoir une meilleure qualité de conception du produit canadien. Le programme de bourses a pour but d'améliorer les compétences canadiennes en matière de conception des produits canadiens et dans les domaines du génie, des affaires et de l'enseignement, ainsi que de rendre le produit canadien plus concurrentiel tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents installés au Canada depuis plus d'un an et avoir l'intention d'y travailler une fois leurs études terminées.

Ils doivent détenir un diplôme récent d'études postsecondaires en design d'un établissement reconnu, avoir une expérience professionnelle valable ou exercer cette profession, ou être membre d'un organisme professionnel de design reconnu.

Les bourses sont destinées aux étudiants poursuivant des études supérieures en esthétique industrielle et commerciale, conception de meubles et de textiles, arts graphiques, génie, affaires, enseignement.

Les candidats diplômés en ingénierie, en commerce, en architecture ou en décoration peuvent seulement étudier la conception industrielle.

Description

Les étudiants doivent fournir une évaluation de leurs dépenses prévues. Frais d'inscription, matériel, frais de subsistance et de voyage. Les bourses sont accordées en fonction des dépenses jusqu'à concurrence de $13 000 par étudiant et par an.

Les bourses sont renouvelables deux fois.

Lieu de validité

Les bourses sont offertes aux étudiants des établissements postsecondaires accrédités tant au Canada qu'à l'extérieur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Registraire
Programme de bourses de "Design Canada"
Ministère de l'Industrie et du Commerce
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Conseil de recherches médicales du Canada

Stagiaires en recherche bénéficiant des subventions du Conseil de recherches médicales

(Études supérieures)

Le Conseil de recherches médicales accorde des subventions de recherche à toute personne détenant un poste officiel dans une faculté canadienne de médecine, de médecine dentaire, de sciences infirmières, d'optométrie ou de pharmacie. Ces subventions ont pour but d'aider à payer les coûts directs de la recherche — matériel et fournitures, rémunération des assistants, équipement, etc. Les assistants sont soit des techniciens, des non-professionnels ou des étudiants en stage de recherche.

Admissibilité

Les étudiants diplômés peuvent recevoir des bourses pendant les quatre premières années de leur stage de recherche. Ils doivent être inscrits à plein temps en maîtrise ou en doctorat et être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les titulaires de Ph.D. ne peuvent recevoir de bourses que pendant les trois premières années suivant l'obtention de leur doctorat.

Les titulaires de diplômes professionnels (M.D., D.D.S., B.V.M.) ne peuvent recevoir de bourses que pendant les quatre premières années suivant l'obtention de leur diplôme.

Description (à compter de juillet 1981)

Étudiants diplômés — $7 300 par an.

Titulaires de Ph.D. — $14 100 pour la première année suivant l'obtention du Ph.D., $15 100 pour la deuxième année et $16 100 pour la troisième année.

Titulaires de diplômes professionnels — $15 700 pour la première année suivant l'obtention du diplôme puis augmentation de $1 200 par an jusqu'à concurrence de $24 000.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des facultés canadiennes de médecine, de médecine dentaire, de sciences infirmières, d'optométrie ou de pharmacie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Conseil de recherches médicales
du Canada
Édifice Jeanne Mance
Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

Bourses du Centenaire

(Études supérieures)

Le Conseil de recherches médicales offre des Bourses du Centenaire au titre de stages de recherche à plein temps dans le domaine des sciences de la santé à un nombre limité de jeunes hommes et femmes s'étant spécialement distingués dans le cadre de leurs études universitaires qui souhaitent élargir leur champ d'intérêt et se préparer à exercer un travail indépendant de recherches cliniques ou de recherches interdisciplinaires.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents et se consacrer à plein temps à la recherche.

Les candidats doivent être détenteurs d'un M.D., d'un D.D.S. ou d'un D.V.M. et avoir acquis quatre ans d'expérience au niveau supérieur; ils doivent avoir fait un an de travaux cliniques ou de travaux de recherche et préparer un Ph.D. ou être titulaires d'un Ph.D. et justifier de deux ans au moins d'expérience en recherches postdoctorales.

Description (à compter de juillet 1981)

Les titulaires d'un M.D., d'un D.D.S. ou d'un D.V.M. (avec ou sans Ph.D.) reçoivent une bourse de $28 500 par an.

Les titulaires d'un Ph.D. (sans M.D., D.D.S. ou D.V.M.) reçoivent une bourse de $23 500 par an.

En plus de ces bourses, les boursiers pourront recevoir un billet d'avion aller simple en classe économique pour se rendre de leur foyer à leur lieu d'études et ils pourront se rendre à une conférence scientifique par an.

Les Bourses du Centenaire peuvent être accordées jusqu'à un maximum de trois ans.

Lieu de validité

Les bourses sont offertes aux étudiants des facultés de médecine, de médecine dentaire, de sciences infirmières, de pharmacie et de médecine vétérinaire au Canada et à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Conseil de recherches médicales
du Canada
Édifice Jeanne-Mance
Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

Bourses
(Études supérieures)

Le Conseil de recherches médicales offre un nombre limité de bourses à des candidats hautement qualifiés au titre de stages de recherche à plein temps en sciences de la santé.

Admissibilité

Les candidats doivent être titulaires d'un M.D., d'un D.D.S., d'un D.V.M. ou d'un Ph.D.

Les candidats doivent être inscrits à des stages de recherche à plein temps en sciences de la santé.

Description (à compter de juillet 1981)

Les titulaires d'un M.D., d'un D.D.S. ou d'un D.V.M. reçoivent une bourse de $17 000 à $27 500 par an, selon l'expérience théorique qu'ils ont acquise au cours de leurs études supérieures.

Les détenteurs de Ph.D. n'ayant pas de M.D., de D.D.S. ou de D.V.M. reçoivent de $17 000 à $19 400 en fonction de leur expérience.

Les bourses sont renouvelables pour une période de trois à cinq ans en fonction du niveau d'études.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des établissements des sciences de la santé du Canada ou de l'étranger, au cas où la formation n'est pas offerte au Canada dans la catégorie et au niveau souhaités.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Conseil de recherches médicales
du Canada
Édifice Jeanne-Mance
Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

Bourses de stagiaire en recherche
(Études supérieures)

Le Conseil de recherches médicales offre un nombre limité de bourses de stagiaire en recherche à des étudiants diplômés hautement qualifiés qui entreprennent des stages de recherche à plein temps dans le domaine des sciences de la santé en vue de l'obtention d'un M.Sc., d'un Ph.D. ou d'un diplôme équivalent.

Admissibilité

Les candidats doivent être titulaires d'un B.Sc. avec honneur et être inscrits à un programme de M.Sc. ou de Ph.D.

Description (à compter de juillet 1981)

$8 900 par an, un billet d'avion aller simple en classe économique pour se rendre du lieu de résidence au lieu d'études, et un billet d'avion aller et retour par an pour assister à une conférence scientifique. Les bourses de stagiaire en recherche sont renouvelables pour une période pouvant aller jusqu'à quatre ans.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des universités canadiennes ou étrangères, au cas où le programme souhaité n'est pas offert au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Conseil de recherches médicales
du Canada
Édifice Jeanne-Mance
Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

1. Les programmes universitaires subventionnés suivants sont offerts aux candidats civils qui souhaitent s'engager dans les Forces canadiennes.

Programme d'instruction et de formation d'officiers des forces régulières (P.I.F.O.F.R.)
(Premier cycle)

Ce programme est parrainé et géré par le ministère de la Défense nationale et il vise à préparer les candidats civils qui auront été choisis aux postes d'officiers de carrière des forces régulières.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir de 16 à 21 ans, être célibataires et répondre aux normes médicales établies. Ils doivent passer un test d'entrée et répondre aux normes d'admission des collèges militaires canadiens (C.M.C.) et des universités civiles.

Description

Quelque $480 par mois pour une période pouvant aller jusqu'à 5 ans. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription et les autres frais obligatoires, les manuels et les fournitures. En retour, les diplômés du programme doivent servir pendant quatre ans dans les Forces, à l'exception des pilotes et des navigateurs qui doivent servir pendant cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des collèges militaires canadiens et des universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

centre de recrutement des Forces armées canadiennes le plus proche.

Programme de formation d'officiers dentistes (P.F.O.D.)

(Premier cycle)

Ce plan est géré par le Ministère et il vise à préparer les candidats civils à servir en tant qu'officiers dentistes dans les Forces canadiennes.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens, être âgés d'au moins 17 ans et doivent pouvoir suivre le programme intégral de n'importe laquelle des quatre dernières années d'études de médecine dentaire d'une université canadienne. Ils doivent répondre aux normes médicales établies.

Description

Le montant des bourses s'élève à $750 par mois environ, pour une période pouvant aller jusqu'à quatre ans. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, etc. En retour, le diplômé devra normalement servir pendant quatre ans dans les Forces.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des universités civiles canadiennes seulement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

centre de recrutement des Forces armées canadiennes le plus proche.

Programme de formation d'officiers médecins (P.F.O.M.)

(Premier cycle)

Ce programme de subvention à la formation médicale vise à fournir des médecins qui serviront dans les Forces armées canadiennes.

Admissibilité

Être citoyen canadien, être âgé de 17 ans au moins et pouvoir entreprendre le programme intégral de n'importe laquelle des quatre dernières années d'études en médecine, dans une université canadienne, y compris l'année d'internat. Les candidats doivent répondre aux normes médicales établies.

Description

Le montant des bourses s'élève à $750 par mois environ pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans, plus $1 240 par mois environ pendant un an (internat). Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, etc. En retour, les diplômés doivent servir pendant trois ans dans les Forces après avoir obtenu leur permis de pratiquer.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des universités civiles canadiennes seulement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Centre de recrutement des Forces armées canadiennes le plus proche.

2. Les programmes d'enseignement universitaire subventionnés suivants sont offerts aux membres actifs des Forces canadiennes.

Programme de formation universitaire (hommes) P.F.U.H.
(Premier cycle)

Ce programme vise à offrir à certains membres du personnel actif, autres que les sous-officiers, un enseignement postsecondaire pouvant aller jusqu'au niveau du baccalauréat.

Admissibilité

Les candidats doivent servir au rang de caporal ou à un rang plus élevé, être âgés de moins de 30 ans (moins de 25 ans pour les membres des groupes des opérations marines, terrestres et aériennes), et répondre aux normes médicales établies, etc., comme pour le Programme d'instruction et de formation d'officiers des Forces régulières.

Description

Le montant de la bourse s'élève à $1 450 par mois environ pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans et il est fondé sur la solde d'un caporal ayant deux ans d'exercice. Les Forces armées paient les frais d'inscription, etc. En retour, les diplômés du programme doivent continuer à servir pendant cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Lieu de validité

Ces bourses ne sont offertes qu'aux étudiants des collèges militaires canadiens ou des universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Siège du ministère de la Défense nationale, Ottawa.
Référence: D.P.C.A.O.R.

Programme de formation universitaire (officiers) P.F.U.O.
(Premier cycle)

Ce programme vise à offrir aux officiers qui servent actuellement dans les Forces armées canadiennes régulières un enseignement postsecondaire pouvant aller jusqu'au niveau du baccalauréat.

Admissibilité

Les candidats doivent être des officiers de rangs inférieurs au rang de lieutenant-colonel, ils doivent pouvoir obtenir leur baccalauréat en deux ans au maximum, ils doivent avoir servi trois ans au moins et il

doit leur rester suffisamment de temps de service pour la période obligatoire postérieure à l'obtention du diplôme. Ils ne doivent pas être en période de service obligatoire et ils doivent répondre aux normes médicales et aux critères d'admission des collèges militaires canadiens ou des universités canadiennes.

Description

Le montant des bourses s'élève à $2 245 par mois environ, pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans; ce montant étant fondé sur la solde d'un capitaine ayant cinq ans d'exercice. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, etc. En retour, après l'obtention de leur diplôme, les diplômés doivent servir deux ans par année de subvention.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des collèges militaires canadiens ou des universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Siège du ministère de la Défense nationale, Ottawa.
Référence: D.P.C.A.O.

Programme militaire d'études dentaires (P.M.E.D.)

Programme militaire d'études en médecine (P.M.E.M.)

Programme militaire d'études en droit (P.M.E.D.)

Ces programmes visent à former des officiers dentistes, des officiers médecins et des officiers juristes parmi les officiers faisant actuellement partie des Forces armées canadiennes régulières.

Admissibilité

Les candidats doivent être des officiers dont le rang ne dépasse pas celui de capitaine, et ils doivent avoir servi trois ans au moins, être âgés de moins de 30 ans et ne pas faire partie des services dentaires, médicaux ou juridiques. Il doit leur rester suffisamment de temps pour servir la période obligatoire. Ils ne doivent pas être en période de service obligatoire et doivent répondre aux normes médicales et aux critères d'admission des universités canadiennes.

Description

Le montant des bourses s'élève à $2 245 par mois environ, pour une période pouvant aller jusqu'à un maximum de cinq ans; il est fondé sur la solde d'un capitaine ayant cinq ans d'exercice. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, etc. En retour, après l'obtention de leur diplôme, les diplômés

doivent servir deux ans par année de subvention.

Lieu de validité

Ces bourses ne sont offertes qu'aux étudiants des universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Siège du ministère de la Défense nationale, Ottawa.
Référence: D.P.C.A.O.

Programme d'études supérieures (P.E.S.)

Ce programme est géré par le ministère de la Défense nationale et il vise à offrir aux officiers qui servent dans les Forces armées canadiennes régulières un enseignement supérieur leur permettant de répondre aux exigences du service.

Admissibilité

Les candidats doivent être des officiers ayant servi au moins trois ans et il doit leur rester suffisamment de temps pour la période de service obligatoire. Ils doivent avoir une bonne formation universitaire et répondre aux critères d'admission des collèges militaires canadiens ou des universités civiles.

Description

Le montant de la bourse s'élève à $2 245 par mois environ, pour une période de un à deux ans normalement, en fonction du diplôme visé; ce montant est fondé sur la solde d'un capitaine ayant cinq ans d'exercice. Les Forces canadiennes paient les frais d'inscription, sauf dans le cas de ceux qui bénéficient déjà d'une bourse. En retour, après l'obtention de leur diplôme, les diplômés doivent servir de trois à cinq ans, en fonction du cours suivi.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des collèges militaires canadiens, des établissements militaires étrangers ou des universités civiles canadiennes ou étrangères.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Siège du ministère de la Défense nationale, Ottawa.
Référence: D.P.C.A.O.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

20 **Bourses postgrades**
(Études supérieures)

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie octroie et administre un certain nombre de bourses ayant pour but d'aider les étudiants qui poursuivent des études supérieures ou effectuent des recherches afin d'obtenir un diplôme supérieur en astronomie, en biologie, en chimie, en science de l'informatique et de l'information, en physique, en mathématiques, en génie, en psychologie, en sciences de la terre et en sciences marines, en recherche spatiale et enfin dans certains secteurs pluridisciplinaires (foresterie, kinésiologie, nutrition, agriculture).

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent du Canada.

Le candidat doit poursuivre des études supérieures au Canada. Le renouvellement des bourses pour une deuxième, troisième et quatrième années dépendra de l'évaluation des travaux réalisés.

Description

Le montant de la bourse s'élève à $8 500 pour une période de 12 mois, et il faut y ajouter une subvention pour frais de voyage.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants inscrits dans des universités canadiennes ou étrangères lorsque les possibilités d'études au Canada sont insuffisantes ou inexistantes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Direction des programmes
Division des bourses
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

Bourses en sciences 1967
(Études supérieures)

Ce programme est offert à des étudiants actuellement inscrits en dernière année d'un cours de science ou de génie (honneur) et qui visent à obtenir un doctorat dans l'un de ces deux domaines. Environ 50 bourses sont disponibles.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien et remplir les conditions suivantes:

— être inscrit en dernière année d'un cours de sciences ou de génie (honneur);
— justifier de relevés de notes excellents pour toute la durée des études du premier cycle;
— avoir l'intention de préparer un doctorat en sciences ou en génie.

Description

Le montant de la bourse est de $11 200 par an auquel s'ajoute une subvention de voyage. La bourse est accordée pour une période pouvant aller jusqu'à quatre ans.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants inscrits dans une université canadienne autre que celle où ils ont obtenu un diplôme du premier cycle.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Direction des programmes
Division des bourses
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

Bourses postgrades en bibliothéconomie et en documentation scientifiques
(Études supérieures)

Ce programme vise à aider les étudiants titulaires d'un diplôme en sciences ou en génie à obtenir une maîtrise en bibliothéconomie ou en documentation scientifiques.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent, détenir un diplôme en sciences ou en génie et avoir été admis à un programme de maîtrise dans une école reconnue de bibliothéconomie.

Description

Cette bourse est offerte pour un maximum de deux ans. Elle s'élève à $8 500 par an auxquels il est possible d'ajouter une subvention pour frais de voyage.

Lieu de validité

Cette bourse est offerte aux étudiants inscrits dans des écoles canadiennes agréées de bibliothéconomie ou de documentation scientifiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Direction des programmes
Division des bourses
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

Bourses postdoctorales du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
(Études postdoctorales)

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie accorde un certain nombre de bourses postdoctorales aux citoyens canadiens et aux résidents permanents qui viennent d'obtenir un doctorat et souhaitent élargir leur expérience en acquérant une formation spécialisée dans une université canadienne, un conseil de recherches provincial ou encore une université ou un établissement de recherches à l'étranger.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent.

Il doit être détenteur d'un doctorat en sciences pures, en sciences appliquées ou en génie.

Description

Ces bourses sont accordées pour un maximum de deux ans. Leur montant s'élève à $17 000 par an auquel on peut ajouter une subvention de voyage, au besoin.

Si l'étudiant choisit de poursuivre ses études dans l'université où il a obtenu son doctorat, il ne sera admissible qu'à une bourse d'un an.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants inscrits dans une université ou un établissement de recherches au Canada ou à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Direction des programmes
Division des bourses
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

Bourses postdoctorales de l'OTAN

(Études postdoctorales)

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord accorde chaque année au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie une subvention permettant de financer un certain nombre de bourses dans le but de stimuler entre les pays membres de l'OTAN les échanges de diplômés du premier cycle en sciences pures et en sciences appliquées, et d'accroître les ressources scientifiques de l'OTAN.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent.

Il doit être détenteur d'un doctorat en sciences pures, en sciences appliquées ou en génie.

Description

Le montant de cette bourse s'élève à $17 000 par an auquel peut s'ajouter, si besoin est, une subvention de voyage. Elle est offerte pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants inscrits dans une université ou établissement de recherches d'un des pays membres de l'OTAN, autre que le Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Direction des programmes
Division des bourses
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

Programme de chercheurs-boursiers universitaires

(Études postdoctorales)

Ce programme de chercheurs-boursiers universitaires a pour but d'élargir les possibilités de carrière d'un nombre restreint de

chercheurs très prometteurs spécialisés dans les domaines des sciences naturelles et du génie.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent lors de la présentation de sa candidature.

Il doit détenir un doctorat dans les disciplines des sciences naturelles ou du génie faisant habituellement l'objet de subventions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

Description

Le montant de $23 500 octroyé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie sert à couvrir la rémunération et les avantages sociaux du chercheur. La rémunération du chercheur devrait être comparable au salaire offert à un professeur assistant débutant dans la même discipline.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants inscrits dans des universités canadiennes admissibles aux subventions octroyées par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au titre de la recherche.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Direction des programmes
Division des bourses
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ottawa (Ontario) K1A 0R6

Programme de chercheurs-boursiers en milieu industriel
(Études postdoctorales)

Ce nouveau programme de bourses orienté vers le milieu industriel a été mis en place par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie afin de permettre aux détenteurs d'un doctorat en sciences naturelles ou en génie d'élargir leur expérience dans le domaine du développement et de la recherche en milieu industriel. Ces bourses sont accordées pour des périodes pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent lors de la présentation de sa candidature.

Le candidat doit détenir un doctorat dans les disciplines des sciences naturelles ou du génie faisant habituellement l'objet de subventions du Conseil.

Description

Le montant de $20 000 octroyé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie sert à couvrir la rémunération et les avantages sociaux du chercheur-boursier.

Le niveau de rémunération du chercheur sera négocié par l'employeur et le bénéficiaire de la bourse. Il doit être comparable au salaire offert à un employé justifiant de qualifications, de responsabilités et d'une expérience similaires.

Lieu de validité

Peuvent participer à ce programme toutes les entreprises canadiennes ainsi que certains groupes d'entreprises ou de producteurs canadiens dont les activités sont étroitement liées à l'utilisation de techniques basées sur les sciences physiques ou biologiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Direction des programmes
Division des bourses
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

Bourses de recherche pendant l'été (Premier cycle)

Le programme des bourses de recherche du premier cycle pendant l'été vise à susciter l'intérêt des étudiants du premier cycle dans le domaine de la recherche, en leur permettant d'acquérir de l'expérience dans ce domaine au sein d'une université canadienne ou d'une entreprise industrielle.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent. Il doit être inscrit à un premier cycle de sciences naturelles ou de génie lors du dépôt de sa demande.

Il ne doit avoir obtenu aucune note inférieure à B au cours des années précédentes.

Description

Ces bourses sont d'environ $600 par mois et elles peuvent s'accompagner d'une indemnité de voyage. Elles sont accordées pendant l'été, c'est-à-dire pour une période de quatre mois en général.

Lieu de validité

Ces bourses d'été sont offertes aux étudiants inscrits dans les départements des sciences naturelles et du génie de toutes les universités canadiennes. Les recherches doivent être effectuées au sein d'organismes industriels canadiens approuvés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

La Direction des programmes
Division des bourses
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

Secrétariat d'État

Programme canadien de prêts aux étudiants

(Premier cycle et études supérieures)

Le Programme canadien de prêts aux étudiants est parrainé par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du Secrétariat d'État et il est administré par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ce programme vise à fournir une aide financière aux citoyens canadiens et aux résidents permanents qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires. Cette aide vient compléter les autres ressources dont peuvent disposer les étudiants et leurs parents. Les programmes provinciaux de prêts et/ou de subventions viennent s'ajouter au Programme canadien de prêts aux étudiants.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent.

Le candidat doit résider dans une province ou territoire qui participe au programme (le Québec, seule province qui ne participe pas au programme, reçoit du Secrétariat d'État une subvention qui équivaut à une fraction du coût réel du programme).

Le candidat doit être inscrit à plein temps dans un établissement postsecondaire désigné par la province où il réside.

Il doit être inscrit à un programme d'études d'une durée d'au moins 12 semaines.

Il doit prouver aux autorités compétentes que les ressources dont il dispose ne lui permettent pas d'assumer ses coûts d'études et de subsistance pendant la période d'études.

Description

Selon la nature des études entreprises et les besoins financiers de l'étudiant, un montant pouvant aller jusqu'à 56,25 fois le nombre de semaines contenues dans la période d'études lui sera accordé.

Ces prêts peuvent être accordés aux étudiants de niveau postsecondaire pour une période pouvant aller jusqu'à 120 mois après l'année d'émission du premier prêt. Les étudiants admissibles peuvent emprunter jusqu'à $9 800 pour la durée du programme d'études (si celle-ci est inférieure à 120 mois).

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux:

autorités compétentes dans la province de résidence de l'étudiant:

Terre-Neuve
Ministère de l'Éducation
Division de l'aide aux étudiants
Édifice de la Confédération
C.P. 2017
Saint-Jean (Terre-Neuve)
A1C 5R9

Île-du-Prince-Édouard
Ministère de l'Éducation
Division de l'aide aux étudiants
C.P. 2000
Charlottetown, (I.-P.-É.)
C1A 7N8

Nouvelle-Écosse
Ministère de l'Éducation
Bureau d'aide aux étudiants
C.P. 578
Halifax (N.-É.)
B3J 2S9

Nouveau-Brunswick
Ministère de la jeunesse, des loisirs et des ressources culturelles
Division de l'aide aux étudiants
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Ontario
Ministère des collèges et des universités
Direction de l'aide aux étudiants
Immeuble Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 2B4

Manitoba
Ministère de l'Éducation
Direction de l'aide aux étudiants
C.P. 6, 693, avenue Taylor
Winnipeg (Manitoba)
R3M 3T9

Saskatchewan
Ministère de l'Éducation permanente
Division des services aux étudiants
1855, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 3V5

Alberta
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Main-d'oeuvre
Commission d'aide aux étudiants
1100 Park Square
10001, chemin Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Colombie-Britannique
Ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie.
Direction des services aux étudiants
835, rue Humboldt, pièce 115
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 2M4

Territoire du Yukon
Ministère de l'Éducation
Comité d'aide financière aux étudiants
C.P. 2703
Whitehorse (Territoire du Yukon)
Y1A 2C6

Territoires du Nord-Ouest
Ministère de l'Éducation
Finances, recherche et planification
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2L9

N.B. La province de Québec a choisi d'administrer son propre programme d'aide aux résidents du Québec. Ce programme est semblable au Programme canadien de prêts aux étudiants. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au:

Service de prêts et bourses
Ministère de l'Éducation
Gouvernement de la province de Québec
Québec (Québec)
G1A 1J1

Bourses pour l'étude des langues

Programme de moniteurs de langue seconde
(Premier cycle)

Le Programme de moniteurs de langue seconde est financé par le Secrétariat d'État. Il est administré par les ministères provinciaux responsables de l'éducation en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation. Ce programme vise à favoriser l'apprentissage et la pratique des deux langues officielles par le biais d'échanges d'étudiants-moniteurs de langue seconde.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent.

Sa langue maternelle doit être le français ou l'anglais. Tout étudiant de langue maternelle autre que le français ou l'anglais doit maîtriser l'une de ces deux langues conformément aux normes prescrites par le ministre de l'Éducation de sa province.

Le candidat doit être inscrit à plein temps à un programme d'études postsecondaire canadien, offert dans une province habituellement autre que la province de résidence du candidat.

Sous la direction d'un professeur, le moniteur doit consacrer six à huit heures par semaine à aider les étudiants dans l'apprentissage de leur langue seconde, ou bien de leur première langue officielle, s'il s'agit d'étudiants appartenant à un groupe linguistique minoritaire.

Description

Un montant de $3 000 est octroyé au moniteur pour une durée de neuf mois, au titre de sa participation au programme.

Un voyage aller et retour sera également payé au moniteur entre sa province de résidence et la province hôte de l'échange.

La participation à ce programme est généralement limitée à deux ans.

Lieu de validité

Ce programme est offert dans tous les établissements postsecondaires canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux:

Ministères provinciaux de l'Éducation.

28 **Programme de bourses pour les cours d'été de langue seconde**
(Premier cycle)

Ce programme est financé par le Secrétariat d'État et administré par les ministères provinciaux responsables de l'éducation en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation. Les bourses octroyées au titre de ce programme visent à permettre aux étudiants de niveau postsecondaire d'acquérir une connaissance de l'autre langue officielle et de se familiariser avec la culture de l'autre groupe linguistique officiel. Il s'agit de programmes d'immersion de six semaines offerts pendant l'été.

Admissibilité

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent lors du dépôt de sa demande.

Le candidat doit avoir atteint un niveau d'études générales postsecondaire lors du dépôt de sa demande ou prouver qu'il aura atteint ce niveau au moment de participer au programme.

Description

Un montant de $1 000 par étudiant est versé directement à l'établissement hôte de l'échange. Ce montant vise à couvrir les frais d'inscription, le matériel pédagogique, et les frais de pension (on demande aux étudiants de vivre en résidence sur le campus ou dans des maisons privées choisies par l'établissement, afin qu'ils profitent d'un milieu linguistique favorable).

Les étudiants ne peuvent bénéficier que d'une bourse par an. Celle-ci vise à couvrir toutes leurs dépenses pendant les six semaines du cours d'immersion, à l'exception des frais de transport et frais divers.

Lieu de validité

Pour ce qui est de l'établissement, le choix de l'étudiant est pris en considération dans toute la mesure du possible.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux:

Ministères provinciaux de l'Éducation.

Bourses pour l'étude d'une langue officielle
(Premier cycle)

Ce programme vise à encourager les étudiants des cycles postsecondaires à étudier dans leur seconde langue officielle ou, dans le cas des étudiants de langue officielle minoritaire, dans leur première langue officielle.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents au moment de leur demande.

Description

Le montant de la bourse peut atteindre $2 000 par an, à la discrétion de la province. Le montant global maximum de la bourse est de $2 000.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants de tous les établissements postsecondaires canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux:

Ministères provinciaux de l'Éducation.

Allocations de voyage aux étudiants de la minorité de langue officielle

(Premier cycle)

Ces bourses de voyage sont offertes aux étudiants des établissements postsecondaires qui ne peuvent poursuivre leurs études dans leur première langue officielle dans leur province de résidence. Cette forme d'aide vise les étudiants qui souhaitent s'inscrire dans un établissement offrant des cours dans leur première langue officielle ailleurs au Canada.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents au moment de leur demande.

Description

Le montant maximum de la bourse peut atteindre le coût réel de deux voyages aller et retour par an depuis le lieu de résidence de l'étudiant jusqu'à l'établissement postsecondaire choisi.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux:

Ministères provinciaux de l'Éducation.

Bourses au titre de l'enseignement de la langue officielle

(Études supérieures)

Ce programme est géré par les ministères provinciaux responsables de l'Éducation et il vise à aider les enseignants canadiens de langue seconde ou de langue minoritaire à améliorer leurs compétences pédagogiques et linguistiques.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Ces bourses sont offertes aux enseignants de seconde langue officielle ou de langue officielle minoritaire. Les étudiants en éducation qui se préparent à enseigner une langue officielle minoritaire ou une seconde langue officielle peuvent bénéficier de ces bourses, à la discrétion de la province.

Description

Le montant de la bourse couvre les coûts d'inscription et/ou les frais de voyage jusqu'à concurrence de $850 pour un programme de six semaines. Le montant maximum autorisable pour une année s'élève à $1 200.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux:

Ministères provinciaux de l'Éducation.

30 **Programme de bourses en traduction**
(Premier cycle et études supérieures)

Ce programme est parrainé et géré par le Bureau des traductions du Secrétariat d'État et il vise à former des étudiants à la traduction du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français pour répondre aux besoins de la fonction publique fédérale.

Admissibilité

Généralistes — Ces bourses sont offertes aux étudiants qui sont en dernière année ou avant-dernière année de baccalauréat ou de maîtrise en traduction dans un établissement reconnu,

ou

Spécialistes — Ces bourses sont offertes aux étudiants qui viennent de recevoir leur diplôme ou qui sont sur le point de recevoir leur diplôme dans un domaine spécialisé (économie, droit, domaines scientifique et technique) et qui veulent s'inscrire à un cours menant à un diplôme en traduction dans un établissement spécifié.

Après leur diplôme en traduction les étudiants s'engagent à travailler au Bureau des traductions du Secrétariat d'État à Ottawa pour une période au moins égale au nombre d'années d'études subventionnées.

Trente bourses sont offertes chaque année, sur concours.

Description

Ces bourses équivalent à une rémunération forfaitaire de $3 000, plus les frais d'inscription.

Pendant les vacances d'été les étudiants doivent suivre un cours de formation de deux à trois mois à Ottawa et ils reçoivent alors $700 par mois d'indemnité de subsistance.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants inscrits à un cours de traduction dans l'une des neuf universités canadiennes spécifiées.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au:

Programme des bourses — Traduction
Direction générale du plan
Division de la formation
Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Fonds de dotation du Jubilé d'argent de la Reine Elizabeth pour l'apprentissage de la langue seconde
(Premier cycle)

Ce programme est parrainé par la Direction des programmes de langues du Secrétariat d'État et il est géré par l'Association des universités et collèges du Canada (A.U.C.C.). Il vise à encourager les jeunes Canadiens à poursuivre leurs études dans leur deuxième langue

officielle ou à poursuivre l'étude de leur deuxième langue officielle.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents et être inscrits à plein temps à un cours de premier cycle dans une université canadienne. Les candidats doivent également avoir réussi leurs deux premières années d'université. Pendant l'année de leur bourse, les étudiants doivent également s'engager à étudier dans leur deuxième langue officielle dans une université canadienne. Chaque université ne peut nommer qu'un seul candidat.

Description

Le montant de la bourse s'élève à $4 000 par an auquel s'ajoutent les frais de voyage aller et retour entre le lieu de résidence et l'université.

Cette bourse n'est pas renouvelable.

Lieu de validité

Cette bourse peut être obtenue auprès de toute université canadienne membre ou affiliée à un membre de l'Association des universités et collèges du Canada et offrant des cours dans la seconde langue de l'étudiant.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

L'agent de programme
Fonds de dotation du Jubilé d'argent de la Reine Elizabeth
Direction des programmes de langue
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Conseil de recherches en sciences humaines

32 **Bourses de maîtrise et bourses de la Reine**
(Études supérieures)

Ces bourses sont parrainées par le Conseil de recherches en sciences humaines et elles visent à aider les étudiants aspirant à faire carrière dans le domaine de la recherche. Les bourses de maîtrise sont offertes aux étudiants exceptionnellement prometteurs afin qu'ils étudient dans les universités canadiennes, et les bourses de la Reine sont offertes à un groupe choisi d'étudiants qui souhaitent poursuivre un programme de maîtrise en études canadiennes.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens.

Les candidats doivent avoir obtenu brillamment un B.A. avec honneur et avoir l'intention de poursuivre des études à plein temps en vue de l'obtention d'une maîtrise.

Description

Le montant de la bourse s'élève à $7 860, plus les frais de voyage. Les bourses de la Reine comprennent également les frais d'inscription.

Ces bourses ne sont octroyées que pour une période de 12 mois.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des universités canadiennes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la:

Division des bourses
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
255, rue Albert
Boîte 1610
Ottawa (Ontario)
K1P 6G4

Bourses de doctorat
(Études supérieures)

Ces bourses visent à aider les chercheurs canadiens à atteindre un niveau d'excellence; elles sont offertes aux étudiants inscrits en vue de l'obtention d'un Ph.D. ou d'un diplôme équivalent.

Admissibilité

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les candidats doivent avoir terminé une année d'études supérieures et être inscrits en vue de l'obtention d'un Ph.D.

Description

$7 860 par an plus frais de voyage.

Lieu de validité

Ces bourses sont offertes aux étudiants des universités reconnues au Canada, et, dans certaines conditions, de certaines universités reconnues à l'étranger.

Affaires des anciens combattants

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à la:

Division des bourses
Conseil de recherches en sciences sociales du Canada
255, rue Albert
Boîte 1610
Ottawa (Ontario)
K1P 6G4

Programme d'aide à l'instruction supérieure des enfants des morts à la guerre

(Premier cycle et études supérieures)

Ce programme est parrainé et géré par le ministère des Affaires des anciens combattants et il vise à fournir une aide financière à certains orphelins d'anciens combattants, pour remplacer celle dont ils auraient bénéficié si leur parent avait vécu, et pour les aider à terminer leur éducation et à atteindre leurs objectifs professionnels.

Admissibilité

Les candidats doivent bénéficier de la pension d'orphelins de la Commission canadienne des pensions, ou ils devraient pouvoir en bénéficier s'ils n'étaient pas mariés.

L'aide offerte au titre de ce programme doit commencer avant le 25e anniversaire de l'étudiant et peut se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle l'étudiant atteint l'âge de 30 ans.

Les candidats doivent être inscrits à plein temps dans un établissement d'enseignement situé au Canada. Aucune bourse ne peut être offerte au titre des cours par correspondance.

Description

Le montant de la bourse équivaut aux frais d'inscription et autres frais obligatoires jusqu'à concurrence de $800, plus une indemnité de subsistance.

34 *Lieu de validité*

Ces bourses sont offertes aux étudiants des établissements postsecondaires canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à un:

bureau du district du ministère des Affaires des anciens combattants.